

La Coopération belge mise en cause par des ONG

Congo-Kinshasa La plateforme CNCD-11.11.11 critique l'aide à l'entreprise agricole Feronia.

La plateforme d'ONG de développement CNCD-11.11.11, après une mission au Congo, met en cause la coopération belge pour sa participation à l'exploitation de trois plantations d'huile de palme au nord et au nord-est du pays (ex-Équateur et ex-Province orientale) par l'entreprise canadienne Feronia. Et appelle le ministre de la Coopération, Alexandre De Croo, à changer de cap.

Feronia a racheté ces trois plantations, d'une superficie totale de 100 000 hectares pour 2,6 millions d'euros à Unilever, qui les exploitait depuis 1911. L'entreprise canadienne voulait profiter de la demande internationale d'huile de palme. Elle a reçu, selon le CNCD-11.11.11, "plus de 100 millions de dollars" d'institutions publiques de financement du développement de pays occidentaux, dont 11 millions de Bio – société publique belge d'investissement dans les pays en développement – au nom de "l'emploi rural", malgré les mises en garde de plusieurs ONG, dont le CNCD-11.11.11, sur le risque d'appuyer un cas d'accaparement de terres. Feronia s'est, en effet, présentée comme vecteur de développement parce qu'elle est le principal fournisseur d'emplois dans les régions concernées.

Un quart du salaire légal congolais

Or, on est loin du compte, estime le CNCD-11.11.11, de retour de mission dans les régions concernées. Ainsi, les salaires payés aux travailleurs congolais ne permettent pas une vie décente: moins d'un euro par jour (sous le seuil d'extrême pauvreté défini par l'Onu), soit le quart du nouveau minimum légal congolais.

Feronia assure qu'un salaire journalier de 4 euros/jour, comme le prévoit maintenant la loi congolaise, mettrait la survie de l'entreprise en danger. Où est, dans ce cas, le développement amené par Feronia? Et le CNCD-11.11.11 d'indiquer que "les salaires des dirigeants" de l'entreprise canadienne "sont plus de 1 000 fois supérieurs à ceux des ouvriers".

Ensuite, selon les communautés villageoises proches des plantations, le nombre d'emplois créés par Feronia est bien inférieur au nombre de personnes qui ont perdu la capacité de se nourrir en perdant leur accès à la terre

depuis que Feronia s'est installée.

En effet, quand Unilever a abandonné ses activités, les villageois ont commencé à cultiver certaines des terres les plus proches de chez eux. En outre, les deux tiers des terres acquises par l'entreprise canadienne sont des forêts, où les populations trouvaient de quoi compléter leurs besoins alimentaires (chasse, pêche, plantes médicinales); aujourd'hui, les gardes de Feronia en interdisent l'accès.

Plainte déposée

De plus, une partie des titres fonciers acquis par Feronia sont contestés depuis longtemps par des communautés villageoises voisines des plantations. Deux d'entre elles ont déposé une plainte le 15 janvier dernier, devant une commission gérant

les plaintes auprès des banques de développement allemandes, néerlandaises et françaises, ajoute le CNCD-11.11.11.

Celui-ci souligne que l'huile de palme produite par Feronia est inaccessible

pour la majorité des habitants voisins des plantations, trop pauvres. Le précieux liquide rouge est exporté vers l'industrie du savon alors que Kisangani, la ville la plus proche, en manque pour son usage alimentaire, ce qui en maintient le prix hors de portée des bourses communes.

Les communautés se plaignent aussi de n'avoir pas été dûment consultées, même si des dirigeants locaux ont signé des cahiers des charges après avoir subi "des pressions", accuse le CNCD-11.11.11. Et les obligations de Feronia – construire des écoles et des centres de santé, comme promis – sont très peu respectées par l'entreprise canadienne.

Imposer une médiation à Feronia

Le CNCD-11.11.11 "exige que la Coopération belge impose à Feronia la mise en place d'une procédure de médiation avec les organisations choisies par les communautés pour les accompagner"; la restitution des terres inutilisées; un moratoire sur les extensions de cultures et sur l'utilisation des forêts. La plateforme d'ONG demande aussi la modification de la loi ayant créé Bio "afin que soient interdits les investissements dans des projets agricoles comprenant l'achat de terres à grande échelle. La Coopération n'a pas vocation à soutenir la spéculation foncière".

MFC

→ <https://www.cncd.be/accaparement-made-in-belgium-financement-feronia-congo-cooperation-belgique-etude>